



Programme de rachat d'actions

PARROT

Société Anonyme au capital de 1 968 527,52 €
174-178, quai de Jemmapes - 75010 Paris
394 149 496 RCS PARIS

Paris, le 13 novembre 2009 à 8h00

Descriptif du programme de rachat d'actions mis en œuvre par le Conseil d'administration conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2009

Le présent document est établi en application des dispositions des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de l'assemblée générale des actionnaires ayant autorisé le programme d'achat

Autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires du 18 juin 2009 pour une durée de dix-huit mois.

Part de capital détenu par la Société et répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société dans le cadre du précédent programme de rachat

A la date du 31 octobre 2009, la Société détient 401 640 actions propres, soit 3,11 % du capital :

Nombres de Titres	Affectation
18 372	Contrat de liquidité
383 268	Allocations d'options d'achat d'actions et/ou d'actions gratuites aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe et/ou réduction du capital

Objectifs du présent programme de rachat d'actions

Les actions rachetées pourront être utilisées en vue de :

- la poursuite du contrat de liquidité ;
- l'allocation d'options d'achat d'actions et/ou d'actions gratuites ;
- la réduction du capital de la Société.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que la Société se propose d'acquérir (en dehors du contrat de liquidité) – Prix maximal d'achat

Caractéristiques des titres concernés par le programme de rachat : actions ordinaires cotées au compartiment B sur le marché Eurolist d'Euronext sous le mnémonique : PARRO, code ISIN FR3000403863.

Nombre maximal de titres susceptibles d'être acquis hors contrat de liquidité : 774 927.

Pourcentage du capital : 6 % à la date du 31 octobre 2009.

Prix maximum d'achat : 175 % du premier cours coté soit 41,125 € conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2009 dans la limite d'un montant maximum de 10 000 000 €.

Durée du Programme

12 mois à compter de l'Assemblée Générale du 18 juin 2009, soit jusqu'au 17 juin 2010 inclus.

Opérations effectuées dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions

- Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe ou indirecte au 31 octobre 2009 : 3,11 %
- Nombre de titres détenus en portefeuille au 31 octobre 2009 : 401 640
- Valeur comptable du portefeuille au 31 octobre 2009 : 3 857 499 €
- Valeur de marché du portefeuille sur la base du cours de clôture au 31 octobre 2009 : 3 755 334 €

Le présent document est établi en application de l'article L.451-3 du Code Monétaire et Financier et des dispositions des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

A propos de PARROT

Parrot, leader mondial des périphériques sans fil pour téléphones mobiles, est une entreprise à la pointe de l'innovation fondée par Henri Seydoux en 1994. Son pari ? Accompagner la percée irrésistible du téléphone mobile en créant des périphériques sans fil pour nous faciliter la vie. Parrot développe la gamme la plus étendue du marché de systèmes mains libres pour la voiture ou le deux-roues, ainsi que des produits multimédia sans fils dédiés au son et à l'image. En 2008, Parrot a lancé sa collection Parrot By qui se compose de produits haut de gamme désignés par des artistes de renom. Parrot, dont le siège est à Paris, compte aujourd'hui 450 collaborateurs dans le monde et réalise 85% de ses ventes à l'étranger. Parrot est cotée depuis 2006 sur Nyse Euronext Paris.

www.parrot.com

NYSE Euronext Paris (FR0004038263 – PARRO)

CONTACTS

Relations investisseurs et analystes - Relations presse

Marie Ein - +33(0) 1 53 65 68 68 - parrot@calyptus.net